



## DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

### CSA-SD DU 31 MARS 2026

Monsieur le Dasein des Pyrénées Atlantiques,  
Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

L'Unsa Éducation souhaite, en préambule, saluer l'organisation du groupe de travail qui s'est tenu jeudi dernier. Cette instance, mise en place pour la première fois dans notre département, a permis de clarifier un certain nombre de situations et de préparer le CSA d'aujourd'hui. Nous avons apprécié la transmission des documents en amont, qui a rendu possible un travail sérieux de préparation ainsi que la qualité des échanges. Nous espérons que certaines situations évoquées à cette occasion auront pu être réétudiées et ajustées.

Cependant, au-delà de cette méthode de travail que nous reconnaissons, les choix qui nous sont présentés aujourd'hui suscitent de très fortes inquiétudes.

La baisse démographique, certes réelle, aurait dû être une opportunité pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'exercice des personnels et non pas être un prétexte pour réaliser des économies budgétaires, au détriment d'une École qui souffre depuis des années du manque de moyens (moyens enseignants, AESH, personnels RASED, PSyEN, infirmières scolaires, aide administrative...). Le gouvernement a fait d'autres choix : une fois encore, l'École n'est pas une priorité.

Avec **23 postes à rendre dans les Pyrénées-Atlantiques**, de nombreuses écoles et équipes vont être directement impactées :

- Ce sont **48 écoles qui sont directement touchées par une fermeture de classe dont 10 RPI.**

- Ce sont aussi **18 directrices et directeurs qui voient leur décharge de direction diminuer, dont 8 qui la perdent passant d'un jour par semaine à 12 jours annuels.** Cette décision est incompréhensible et inacceptable alors même que nous alertons depuis de longs mois sur la

dégradation de leurs conditions d'exercice. Nos collègues directrices et directeurs d'école nous le disent : ils manquent de temps ! Et c'est dans ce sens que nous avons porté la nécessité de réactiver le groupe de travail départemental spécifique. La charge de travail ne cesse de s'alourdir, sans que les moyens de décharge soient ajustés. Pour l'Unsa Éducation, les décharges de direction ne peuvent et ne doivent en aucun cas devenir des variables d'ajustement.

- Nous nous opposons également vivement à la **fermeture de 2 postes et demi d'UPE2A** sur les secteurs d'Anglet, Oloron-Sainte-Marie et Pau. Pour l'Unsa Éducation supprimer ces postes n'est pas une simple « mesure technique » : c'est un abandon politique qui fragilise autant les élèves que les enseignants des classes ordinaires.

Chaque matin, des enfants franchissent le portail de nos écoles avec l'espoir d'un avenir meilleur. Arrivés d'Afghanistan, de Syrie ou bientôt d'Iran, ils portent en eux des parcours de vie souvent éprouvants. L'Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) est le pont indispensable entre leur langue d'origine et le système scolaire français. L'UPE2A est une passerelle, pas une option !

- Nous dénonçons aussi le choix de **financer 12 postes PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) exclusivement sur la dotation du premier degré public** alors même que ces dispositifs ont vocation à intervenir également dans le second degré et même dans l'enseignement privé. D'ailleurs, qu'en est-il de la participation de l'enseignement privé dans cette dotation ?

- Nous contestons d'autre part le **retrait des postes devant élèves au profit de missions exercées hors de la classe**. Les besoins se situent aujourd'hui au plus près des élèves, dans les classes, dans les écoles, au plus près des équipes. L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers et les exigences croissantes liées à l'inclusion (gestion des élèves dans la classe, concertations entre professionnels, réunions de suivi...) mettent les équipes sous forte tension et en souffrance. Le nombre de fiches SST et de faits d'établissement, en forte hausse, en témoignent. Dans ce contexte, retirer des moyens humains dans les écoles n'est pas une réponse : c'est leur renforcement qui est nécessaire.

- Nous déplorons enfin la **fermeture de 2 postes de remplaçants** créés provisoirement à la rentrée 2025.

Pour terminer, nous souhaitons souligner plusieurs points de vigilance :

- Encore **aucun nouveau site bilingue occitan**. Cela fait 3 ans que les ouvertures en occitan concernent uniquement l'enseignement renforcé et la montée des cohortes dans les cursus existants. Qu'en est-il du projet sur la ville de Billère dont on entend parler depuis plusieurs années et qui a fait l'objet d'une enquête publique ?
- En occitan comme en basque, la question de la **ressource enseignante** reste posée ;
- La **fermeture de deux demi-postes en IME** alors que de nombreux élèves sont en attente de prise en charge et que les besoins sont réels ;
- Les difficultés persistantes liées au **manque d'enseignants spécialisés** qui fragilisent l'ensemble des dispositifs inclusifs ;
- La situation des **écoles rurales à classes multi-niveaux** dans lesquelles les répartitions deviennent de plus en plus complexes à construire et à tenir.

Ces mesures relatives à la carte scolaire, auxquelles s'ajoutent le nouveau plan de formation initiale, auront pour conséquence la **réduction du droit à mobilité de tout enseignant·e**. Nous alertons déjà sur les résultats du mouvement interdépartemental 2026 car **seulement 6 collègues intégreront notre département à la rentrée alors que 750 en ont fait la demande**, certain.es en attente depuis de nombreuses années, les laissant dans des situations familiales et personnelles très critiques et dans le désarroi le plus profond..

Mais c'est aussi notre droit à mobilité au sein de notre département pour changer de poste qui s'en trouvera très fortement impacté, rendant quasi impossible tout changement de poste à l'issue du mouvement 2026.

Pour toutes ces raisons, l'Unsa Éducation réaffirme avec force la nécessité de choix budgétaires à la hauteur des enjeux éducatifs. L'École a besoin de moyens renforcés, au plus près du terrain, pour répondre aux besoins des élèves et soutenir les personnels qui s'investissent chaque jour dans des conditions de plus en plus difficiles.

C'est à ce titre et pour tous ces motifs que nous espérons que des mesures discutées jeudi verront un arbitrage favorable à l'issue du CSA d'aujourd'hui et du CDEN de demain : Cambo élémentaire, Biarritz Reptou, Anglet Larreatbat élémentaire, Bidos, RPI Géronce / Geüs / Orin / Préchacq / Saint-Goin, Pau Phoebus, RPI Escoubès / Sévignacq-Thèze, Artiguelouve, Larressore, Espelette et les 2 postes et demi UPE2A pour ne citer qu'eux.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élu·es de l'Unsa Éducation